

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 01110

Numéro SIREN : 895 360 907

Nom ou dénomination : 2CTI

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2022 sous le numéro de dépôt 7052

SAS 2CTI  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 8000 Euros  
2 RUE Aristide Briand 14 540 SOLIERS  
RCS CAEN 895 360 907

**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
DU 30/06/2022**

L'an deux mille vingt deux et le trente juin à quatorze heure, les associés se sont réunis au siège social en assemblée générale extraordinaire sur convocation du président.

Sont présents :

- Monsieur Garry MARIE, detenant 400 actions
- Madame Céline PELLERIN, épouse MARIE, detenant 400 actions,

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Le président constate que les associés, présents ou représentés, possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

**QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR :**

- Démission de la directrice générale
- Pouvoirs en vue des formalités

Le président expose la nécessité des modifications statutaires à l'ordre du jour puis met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale prend acte de la démission de la directrice générale à compter de ce jour et la remercie pour son mandat.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité*

## **DEUXIEME RESOLUTION**

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.